

**Groupe Ecologistes de Paris 20<sup>ème</sup> (GEP20)**

**Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**

**Séance du mercredi 19 mai 2021**

**Vœu relatif à l'opposition de l'installation d'une plateforme logistique au centre bus Lagny**

**Déposé par Vincent Goulin, Antoinette Guhl et l'ensemble des élu.e.s du GEP 20**

Considérant l'annonce des prochaines implantations de centres de dépôts d'Amazon et de Chronopost au sein du centre de bus RATP Lagny,

Considérant le manque d'information et de concertation préalable des élu.e.s comme des habitant.e.s ou du Conseil de quartier,

Considérant l'importance des flux de circulation risquant de découler de ce projet dans le périmètre Lagny- Maraîchers, engendrant des sources élevées de nuisance en matière, notamment, de circulation, de pollution et de nuisances sonores,

Considérant un environnement déjà marqué par la présence d'axes polluants tels que le Boulevard Davout, le cours de Vincennes et le Boulevard périphérique,

Considérant les risques d'amplitude horaire élevée du trafic engendré par les livraisons, y compris le week end, dans une recherche d'optimisation de profit,

Considérant la vitesse maximum autorisée limitée à 30 km dans le quartier contraire à des activités de logistique importantes,

Considérant les risques de contournement du plan de circulation du quartier par les véhicules lourds d'Amazon et de Chronopost remontant les rues de Lagny et des Maraîchers, deux tronçons bordés d'immeubles d'habitation, dans un soucis de gain de temps,

Considérant les différentes sources de pollution (atmosphérique, sonores, lumineuses) déjà subies par les riverains pendant 6 ans -de 2009 à 2014- lié à la présence du centre de bus provisoire à ciel ouvert comprenant 130 bus diesel sur la petite ceinture (du cours de Vincennes à la rue de Volga),

Considérant le droit des riverains à vivre dans un environnement de vie acceptable,

Considérant la sociologie du quartier marquée par la présence de populations vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes présentant des maladies chroniques),

Considérant la présence de 3 cités scolaires regroupant de nombreux enfants (Lucie Faure, Maurice Ravel et Hélène Boucher) particulièrement exposées aux différentes sources de pollution et les risques qu'ils encourent en terme de sécurité face à l'augmentation du trafic,

Considérant l'impact écologique d'Amazon, la concurrence qu'elle exerce sur les commerces traditionnels et en premier lieu les plus petits d'entre eux, ainsi que les multiples exemples quant aux mauvaises conditions de travail interne,

**Sur proposition de Vincent Goulin, Antoinette Guhl et l'ensemble des élu.e.s du Groupe des Ecologistes de Paris 20<sup>ème</sup> , émet le vœu que le Conseil d'arrondissement :**

- **Utilise tous les moyens en sa possession pour empêcher l'installation d'une plateforme logistique au centre bus Lagny**